

Aéroport : Beaune en mission déminage à Nantes

VISITE. Venu à leur rencontre ce lundi, le ministre des Transports a cherché à rassurer les élus sur la volonté de l'État de mener à bien la modernisation de Nantes Atlantique avec eux.

Expliquer, écouter, rassurer : trois jours après l'annonce de l'annulation de l'appel d'offres lancé en 2019 en vue de désigner un nouveau concessionnaire et de lancer les travaux de modernisation de Nantes Atlantique, Clément Beaune était en mission déminage, hier matin à Nantes.

« Appuyez sur le bouton, c'était risquer de reculer dans quelques mois »

Aux abonnés absents depuis des mois, le ministre des Transports a fait profil bas devant les élus locaux conviés en préfecture, expliquant qu'il avait conscience que cette décision « difficile » avait suscité « de la déception et parfois de la colère ». Et qu'il était venu à Nantes « pour l'entendre et l'assumer ». Revenant sur l'annulation de l'appel d'offres, Clément Beaune a redit que celle remise par Vinci Airports, concessionnaire actuel et unique candidat en lice, n'était « pas satisfaisante » au regard de nombreux critères, financiers, environnementaux et juridiques. « Appuyez sur le bouton maintenant, et donnez l'impression d'avancer, c'était risquer de devoir reculer dans quelques mois et de décevoir encore plus ».

Plutôt que de « procrastiner encore », le gouvernement a donc fait le choix de remettre



Clément Beaune a rencontré les élus et les acteurs économiques locaux pendant près de deux heures à la préfecture. Photos PO-N

les compteurs à zéro pour pouvoir « lancer le plus vite possible une nouvelle procédure d'appel d'offres ». Mais sur d'autres bases, « avec plus de concertation et plus de transparence », a promis le ministre.

De retour dans un mois

Pour autant, il ne s'agit pas de

« reporter aux calendes grecques » la modernisation de Nantes Atlantique, « vitale pour le territoire », a assuré Clément Beaune. Avant d'annoncer qu'il serait de retour à Nantes dans un mois « pour préciser les choses sur le nouvel appel d'offres qui sera lancé d'ici la fin de l'année ».

D'ici là, les acteurs locaux vont être consultés pour avancer « sur toute une série de sujets ». Dont le respect du couvre-feu mis en place depuis avril 2022 entre minuit et 6 h du matin, et encore trop souvent violé (lire parallèles). Mais aussi sur l'allongement de la piste qui, selon toute vraisemblance, ne devrait plus figurer dans le nouvel appel d'offres : « Depuis 2019, beaucoup de choses ont changé », a souligné le ministre. Les hypothèses d'évaluation du trafic aérien ne sont plus les mêmes qu'avant la crise du Covid. Et les exigences écologiques sont plus importantes.

Un projet amélioré

Clément Beaune est bien forcé de l'admettre : cette nouvelle procédure va avoir pour effet de décaler le lancement des travaux de deux ans, au bas mot. « Mais l'objectif, c'est de saisir cette opportunité pour améliorer le projet, sur le plan écologique notamment ».

Et cette fois, en associant les élus et les décideurs locaux, qui le réclament à cor et à cri, au sein d'un « comité de l'aéroport » qui se réunira tous les trois mois. « On va surmonter les difficultés ensemble, nous échangerons régulièrement avec tous les élus », a martelé le ministre, histoire de signifier qu'il avait bien compris le message.

Xavier Boussion

ZOOM



Le futur RER nantais devrait partir de la première vague de ces projets. Archives CO

Un contrat de Plan et un RER pour patienter

Promesses. En attendant le nouvel appel d'offres et le lancement des travaux de modernisation de l'aéroport, Clément Beaune a indiqué que l'État allait aussi s'engager « de manière plus large » sur la question des transports, des mobilités et de la transition écologique dans les Pays de la Loire. Avec à la clé, un contrat de Plan État-Région axé sur les transports publics « très ambitieux », qui pourrait être signé « dans les prochaines semaines ». Le ministre des

Transports a aussi évoqué le projet de RER métropolitain nantais retenu parmi la dizaine annoncés en novembre 2022 par le président de la République et de nouveau évoqués dans son projet de planification écologique. « Le RER nantais fait partie des projets très concrets qui avanceront dans les mois qui viennent. C'est l'un des plus avancés aujourd'hui et il fera partie de la première vague », a promis Clément Beaune.



Couvre-feu : le ton se durcit

Fermeté. Interpellé par les élus du sud-Loire à propos du non-respect du couvre-feu entre minuit et 6 h du matin, le ministre des Transports a indiqué que cette mesure avait déjà « permis de diviser par six le nombre de vols nocturnes » à Nantes Atlantique. Mais il a aussi durci le ton vis-à-vis des compagnies qui ne le respectent pas : « J'ai demandé aux services de l'État d'être plus stricts dans les contrôles et les sanctions. La consigne est claire : aucune complaisance pour les entorses au couvre-feu ». Faut-il aller plus loin ? « Sur les amendes, on n'est pas au plafond, on peut faire mieux », répond Clément Beaune. « On va aussi regarder si l'arrêté d'avril 2022 peut être amélioré ou précisé. Mais l'urgence, c'est de durcir son application dans le cadre juridique actuel ».

Archives PO-OL

Plafonnement et restrictions : l'éternel casse-tête...

Pour elle, « le renoncement » de l'État sonne presque comme un soulagement. En l'état, Agnès Bourgeois, maire divers gauche de Rezé, se réjouit de l'annulation de l'appel d'offres relatif au réaménagement de Nantes Atlantique, « qu'il va accroître le trafic aéroportuaire ». L'empêchement de l'État à agir offre l'opportunité de réfléchir à un nouveau cahier des charges prenant en compte les habitants, leur santé, et la richesse du patrimoine naturel alentour, veut croire l'édile. La concertation, justement. C'est le mot d'ordre brandi par le ministre délégué aux Transports, Clément Beaune, en visite à Nantes ce lundi, qui promet de revoir la modernisation de Nantes Atlantique à l'aune des « nouvelles exigences environnementales ».



Un habitant de Bouguenais, à l'extérieur de son logement. Photo archives Presse Océan-Olivier Lannin

Reste que l'expression couvre des appréciations différentes de la situation. Agnès Bourgeois réclame un élargissement du couvre-feu, entre 23 h et 7 h. Et préconise un plafonnement du trafic à 56 000 mouvements d'avions/an. Soit 13 000 vols

en moins dans le ciel par rapport au record de 2019 qui avait vu 7,2 millions de voyageurs passer par Nantes Atlantique. « L'augmentation

perpétuelle du nombre de vols n'est plus tenable », soutient Agnès Bourgeois, qui précise : « Il n'est pas question de nier l'importance économique de l'aéroport mais il s'agit d'un aéroport urbain. C'est donc à l'aéroport de s'intégrer dans le territoire, et non l'inverse. Il y a un équilibre à trouver entre la santé des habitants et l'économie, mais c'est d'abord la santé et le bien-être qui priment... »

« Performances acoustiques »

Plus « consensuelle », Johanna Rolland, maire PS de Nantes et présidente de Nantes Métropole, préfère cibler un meilleur respect du couvre-feu. Tout comme Clément Beaune : « Faut-il passer tout de suite à une étape supérieure, tel le changement de l'amplitude du couvre-feu ou le plafonnement d'activité ? interroge le ministre. Je ne le crois pas. Je suis prêt à ouvrir cette discussion mais je veux

que les réponses apportées soient rapides et complètes ». Jean-Claude Lemaçon, maire divers gauche de Saint-Aignan de Grand Lieu, est favorable à ce que l'arrêté relatif au couvre-feu soit amendé pour « écarter les avions ayant de faibles performances acoustiques durant la nuit » et note : « L'idée d'un plafonnement est intéressante mais dans la vraie vie, on ne peut pas dire : « Ça y est, on est à 56 000 vols le 16 octobre et le 17, il n'y a plus d'avions ». Et comme l'aéroport de Nantes a un pic d'activités sur 4 mois, cela paraît compliqué de prévoir un tel contingentement... » Julie Laermoes, députée écologiste, veut croire que le débat finira par s'imposer : « L'aéroport ne sera pas réaménagé avant les prochaines élections municipales, ce sera un enjeu fort car les habitants de toute la métropole en ont ras-le-bol d'être survolés ».

YanGauduch